

Fondation de dons particuliers

Un moyen simple et efficace de soutenir des causes qui vous tiennent à cœur

L' AUTOMNE 2020



Nicole Nakoneshny

Jo-Anne Ryan, directrice générale, Fondation de dons particuliers (FDP), s'entretient avec Nicole Nakoneshny, associée, KCI Ketchum Canada et présidente du conseil d'administration de la FDP, des répercussions de la pandémie sur le secteur caritatif

Jo-Anne : Selon vous, quelle a été l'incidence de la pandémie sur le secteur caritatif?

Nicole : La pandémie a des répercussions profondes sur le secteur caritatif et chaque organisme de bienfaisance en ressent les effets d'une façon ou d'une autre. Certains constatent une demande accrue pour leurs services, d'autres éprouvent des difficultés à générer des revenus et d'autres, malheureusement, se retrouvent dans les deux catégories. Comme tous les autres types d'organisations, les organismes de bienfaisance ont dû modifier leur stratégie, tant sur le plan de la collecte de fonds que de l'exécution de leur mission, face aux réalités de la distanciation physique

Dans ce numéro :

- Entrevue avec Jafer Naqvi Nicole Nakoneshny 1
- La générosité des nouveaux arrivants au Canada 3
- Conversation avec Rikki Kadri 5
- À la mémoire de David Thomson 6
- Changement de conseil Fondation de dons particuliers 6

et aux préoccupations relatives à la sécurité. À ce stade de la pandémie, la plupart des organismes de bienfaisance ont entrepris une réflexion à plus long terme afin d'assurer leur propre survie au cours des prochaines années et des prochains mois. En raison de tous ces changements et des adaptations qu'ils doivent mettre en place, le soutien des donateurs est plus que jamais nécessaire.

Mais, comme c'est toujours le cas en période difficile, les occasions sont aussi nombreuses. L'une des plus importantes est probablement le fait que la pandémie a démontré à quel point les organismes de bienfaisance sont essentiels à la santé et au bien-être des Canadiens et qu'elle a fait comprendre l'importance d'avoir un solide filet de sécurité sociale, que ce soit dans les soins de santé, l'éducation ou les services sociaux. Et alors que les collectivités continueront à émerger de la pandémie, je crois que nous prendrons conscience de l'importance des autres éléments « essentiels » de notre vie que sont les sports, les loisirs, les arts et la culture.

Jo-Anne : Quels types d'organismes de bienfaisance ont été le plus durement touchés?

Nicole : En fait, il est difficile de désigner ceux qui ont été le plus durement touchés, puisque pratiquement toutes les organisations dans tous les secteurs, qu'il s'agisse des soins de santé, de l'éducation, des arts ou des services sociaux, ont été touchées par la pandémie. Mais même si la pandémie a eu des répercussions sur tous les organismes de bienfaisance, je dirais que ceux qui comptent sur le rassemblement de groupes plus importants sont ceux qui ont été le plus durement touchés. Je pense en particulier aux organismes voués aux arts et à la culture qui dépendent du public pour générer une partie essentielle de leurs revenus. Les

Suite à la page 2



organismes de bienfaisance qui misent traditionnellement sur leurs activités de collecte de fonds constatent également une diminution considérable de leurs capacités à générer des revenus.

Du point de vue de la demande, en plus des organismes de soins de santé de première ligne, l'autre groupe qui enregistre une hausse importante est celui des organismes de services sociaux et communautaires, c'est-à-dire ceux qui s'occupent des populations les plus touchées par la pandémie, ainsi que ceux qui s'attaquent à certaines de ses conséquences à plus long terme sur des problèmes comme la santé mentale et la pauvreté.

Jo-Anne : Quelles leçons les organismes de bienfaisance ont-ils tirées de la COVID-19 et que doivent-ils faire différemment à l'avenir?

Nicole : Il y a trois choses que j'aimerais souligner.

La première, c'est l'importance d'établir des relations solides, approfondies et durables avec les donateurs, en particulier avec les donateurs individuels. Les organismes qui dépendaient d'activités de financement transactionnelles axées sur des événements vont probablement avoir du mal à s'en sortir pendant un certain temps, compte tenu des répercussions psychologiques des mesures de distanciation physique. Ce qui pourrait aussi changer, c'est qui a la capacité de donner alors que nous continuons à faire face aux conséquences économiques de la pandémie, y compris à des taux de chômage élevés. Par conséquent, les organismes de bienfaisance devraient concentrer leurs ressources et leur attention sur les programmes de dons individuels qui établissent des relations personnelles toujours plus approfondies, en particulier avec les donateurs qui ont une plus grande capacité de dons.

La deuxième, c'est l'importance d'investir dans l'espace numérique. Étant donné les défis que la distanciation physique a créés pour de nombreux organismes de bienfaisance, la nécessité d'augmenter la capacité numérique pour s'assurer qu'elle est adéquate semble évidente. Les organisations qui disposent déjà de capacités et de fonctionnalités numériques ont été en mesure de mettre en place les changements requis beaucoup plus rapidement lorsque les mesures de distanciation physique ont été adoptées. Mais, même si la pandémie devait prendre fin demain et que nous étions en mesure de nous rencontrer en personne, l'amélioration de l'expertise et de l'infrastructure numériques demeure une nécessité absolue.

La troisième, c'est que les organismes de bienfaisance doivent se diversifier pour s'assurer qu'ils ne dépendent pas trop d'une seule source de revenus. Ils doivent avoir une combinaison de programmes de financement, y compris des programmes axés sur l'acquisition de nouveaux donateurs, des programmes axés sur la fidélisation des donateurs actuels et des programmes visant à encourager les groupes de donateurs à potentiel élevé à augmenter le montant de leurs dons.

Jo-Anne : À quoi les donateurs devraient-ils penser et que devraient-ils faire différemment maintenant?

Nicole : La pandémie a fait prendre davantage conscience du besoin d'infrastructures et de soutien sans restriction des organismes de

bienfaisance, et j'espère que les donateurs seront plus ouverts qu'ils ne l'ont jamais été à appuyer les arguments en faveur d'organisations solides et saines.

Étant donné que la situation évolue et change constamment, les organismes de bienfaisance ont besoin d'une certaine souplesse dans leurs revenus pour pouvoir continuer à répondre aux besoins et à s'adapter. Ainsi, plus ils recevront de soutien sans restriction au cours des prochains mois et des prochaines années, plus ils seront en mesure de survivre et de prospérer. J'espère qu'à l'avenir, les donateurs seront plus enclins à consacrer une partie de leurs dons à la santé et à la stabilité à long terme des organisations qu'ils soutiennent.

Jo-Anne : Quels critères les donateurs doivent-ils considérer lorsqu'ils décident de soutenir un organisme de bienfaisance en ces temps difficiles?

Nicole : Les donateurs doivent soutenir les organisations qui leur tiennent à cœur, celles qui s'attaquent à des problèmes qui les touchent et qui sont prioritaires pour eux. Comme toujours, ils doivent faire preuve de diligence

raisonnable pour s'assurer que leurs dons de bienfaisance constituent des placements judicieux. Toutefois, j'encourage également les donateurs, en ce moment en particulier, à envisager d'élargir leurs critères de don, aussi bien en ce qui concerne le type d'organismes qu'ils appuient que le type de soutien qu'ils leur offrent. Les organismes de bienfaisance ont besoin d'un soutien plus important que jamais et ils se tourneront vers notre très généreuse communauté de donateurs canadiens pour les aider à traverser la pandémie, à se reconstruire et à se rétablir. Et je soupçonne que l'élargissement des horizons des donateurs sera non seulement extrêmement bénéfique pour le secteur caritatif, mais qu'il pourrait aussi mener à des expériences très enrichissantes pour les donateurs.

Jo-Anne : Pour terminer, j'aimerais vous poser une question personnelle. Qu'est-ce qui vous manque le plus depuis le confinement?

Nicole : Pour être honnête, même si c'est ennuyeux et banal, la chose qui m'a le plus manqué pendant cette période de confinement complet, c'est d'avoir une routine quotidienne et hebdomadaire. □



Canada et les citoyens de deuxième génération sont motivés à donner et à faire du bénévolat...

La générosité des nouveaux arrivants au Canada et des Canadiens de deuxième génération à l'égard des organismes de bienfaisance

Les nouveaux arrivants au Canada et les Canadiens de deuxième génération sont très motivés à soutenir des causes caritatives, selon un nouveau sondage effectué par Imagine Canada, Ethnicity Matters et une coalition d'organismes de bienfaisance et sans but lucratif.

L'étude de 2020, intitulée **Nouveaux arrivants, multiculturalisme et dons de bienfaisance**, est l'une des premières au Canada à explorer l'influence de l'origine ethnique sur le soutien des organismes de bienfaisance. La conclusion de l'étude est la suivante : les communautés sondées – sud-asiatique, chinoise, philippine, noire (afro-antillaise/africaine), arabe et iranienne – ont la ferme volonté d'appuyer les services communautaires.

L'étude montre que les nouveaux arrivants au Canada et les citoyens de deuxième génération sont motivés à donner et à faire du bénévolat par sens du devoir pour améliorer le bien-être de leurs collectivités et de la société canadienne en général. L'empathie envers ceux qui sont dans le besoin est profondément enracinée dans leurs solides valeurs familiales et religieuses. Les trois quarts des personnes interrogées affirment que donner est la bonne chose à faire, tandis que sept personnes sur dix croient qu'il est très important de transmettre ces valeurs à leurs enfants en leur expliquant l'importance des dons de charité.

Selon Bruce MacDonald, président et chef de la direction d'Imagine Canada, « la bonne nouvelle qui se dégage

de cette recherche, c'est que la générosité est florissante dans les collectivités multiculturelles partout au pays. L'expérience d'établissement dans un nouveau pays incite les nouveaux arrivants et les Canadiens de deuxième génération à faire preuve d'une grande compassion et à prendre soin des autres. Les organismes de bienfaisance et sans but lucratif sont en première ligne pour offrir des

services aux gens qui arrivent au pays, alors leurs premières expériences sont celles d'une société bienveillante. Ces groupes sont très conscients de l'importance de l'entraide et de la bonté. » □

Pour consulter le rapport complet, allez à <https://imaginecanada.ca/fr>

FONDATION DE LA FAMILLE KOTHARI



« Je crois fermement que toute l'humanité est une grande famille qui relie tout le monde, et je dois mes réalisations aux contributions évidentes, ainsi qu'aux contributions moins visibles, des autres membres de cette famille. Comme je fais partie de cette famille, je ne peux pas être vraiment heureux tant que d'autres membres souffrent, surtout en raison du manque de biens matériels. Étant donné que je fais partie des membres les plus fortunés de notre société, il est donc évident pour moi de donner un coup de main au meilleur de mes capacités, que ce soit par des contributions financières ou autres. Après tout, je n'emporterai pas mes biens avec moi. Par contre, je ne veux pas donner l'impression d'être remarquable ou d'avoir fait quelque chose de spécial. En fait, je pense qu'en donnant, j'ai reçu beaucoup plus en retour. Le sentiment de satisfaction personnelle et de paix que j'obtiens en donnant est bien plus précieux. »

Norton Kothari

FONDATION DE LA FAMILLE NANJI



Motivée par le désir de redonner à son pays d'adoption, le Canada, la famille Nanji a donné des millions de dollars à des hôpitaux et à des causes qui lui tiennent à cœur.

« Redonner à une collectivité qui nous a tant donné est la bonne chose à faire. »

Pyarali Nanji



Jo-Anne Ryan en conversation avec Rikki Kadri, vice-président et gestionnaire de portefeuille, Conseils de placement privés

Rikki Kadri

Jo-Anne : Dites-nous pourquoi les récents événements au Liban vous ont touché.

Rikki : Je suis d'origine libanaise et européenne, et en tant qu'immigrant de première génération, j'ai des liens dans ces régions du monde. J'ai des membres de ma famille et des amis à Beyrouth, jeunes et vieux, et personne n'a été épargné par les dommages physiques et psychologiques de l'explosion. Je ressens leur douleur.

Jo-Anne : La philanthropie est-elle importante pour vous?

Rikki : Oui, en 15 ans à la TD, j'ai organisé des projets caritatifs avec des partenaires d'affaires, j'ai recueilli des fonds pour des écoles, des hôpitaux, le Musée des beaux-arts et, plus particulièrement, le centre de cancérologie Cedars à Montréal.

Jo-Anne : Parlez-nous de l'organisation Nusaned.

Rikki : J'ai découvert l'organisme non gouvernemental Nusaned par l'entremise de Rana Samara Jubayli, vice-présidente et responsable du programme Roofs That Shield. C'est une amie de longue date, ainsi qu'une diplômée de McGill, une architecte et une professeure à l'Université américaine de Beyrouth, titulaire d'une maîtrise en reconstruction d'après-guerre. Elle vit et travaille à Beyrouth. L'ONG a vu le jour dans le cadre d'un projet visant à améliorer la qualité de vie dans les collectivités pauvres du Liban, qui comprenait la remise en état de refuges et d'espaces communautaires, la livraison de produits de secours (colis de nourriture, trousse d'hygiène),

l'amélioration du niveau de vie de base et des projets de durabilité. À la suite de la récente explosion, l'organisme s'est tourné vers la restauration des quartiers dévastés de Beyrouth.

Jo-Anne : Pourquoi l'organisme Nusaned vous interpelle-t-il particulièrement?

Rikki : Il s'agit d'un regroupement de professionnels actifs du pays qui constatent la nécessité d'aider. En l'absence d'une structure et d'un soutien gouvernementaux, la société civile et les ONG, comme Nusaned, prennent l'initiative. Ils font tellement de sacrifices pour aider le pays, et je les admire énormément.

Jo-Anne : Quelle est votre implication auprès de l'organisme?

Rikki : J'ai vite compris que Nusaned, une organisation locale, n'était pas structurée pour émettre des reçus fiscaux aux donateurs canadiens. Grâce au soutien de la Fondation de dons particuliers, j'ai mis sur pied un partenariat avec la Fondation KBF Canada (<https://www.kbfcanada.ca/fr>). Cela permettra aux donateurs canadiens de recevoir un reçu fiscal de KBF Canada, qui veillera à ce que les fonds très nécessaires soient dirigés vers Nusaned, au Liban. De plus, les donateurs de la Fondation de dons particuliers peuvent maintenant diriger des fonds vers KBF Canada pour soutenir ce projet.

Jo-Anne : Pourquoi soutenir Nusaned?

Rikki : Bien qu'il existe de nombreuses causes nobles, j'apprécie particulièrement l'approche locale de cette ONG. C'est un organisme qui fonctionne avec peu de ressources, dirigé par des personnes dont les valeurs correspondent directement à celles de l'organisation.

Pour en savoir plus sur la façon de soutenir ce projet, écrivez à Rikki.Kadri@td.com. □





David Thomson

À la mémoire de David Thomson

C'est avec une grande tristesse que je vous annonce le décès de David Thomson en février 2020. David faisait partie du conseil d'administration de la Fondation de dons particuliers depuis sa création en octobre 2004. Il a été président pendant de nombreuses années, puis président émérite jusqu'en septembre 2019. J'ai beaucoup aimé travailler avec David à la FDP pendant 15 ans. Il était intelligent, compatissant et c'était un véritable gentilhomme. Sa notice nécrologique mentionne qu'après avoir lu un livre, il le donnait toujours à quelqu'un. J'ai eu la chance de recevoir beaucoup de ses livres, et de profiter de ses connaissances et de sa gentillesse.

Un grand merci à Sheilagh et à Doris, et bienvenue à Thomas et Julia

Dans le cadre du plan de relève officiel du conseil d'administration de la Fondation de dons particuliers, Sheilagh Johnson, présidente du conseil d'administration, et Doris Chan, secrétaire du conseil d'administration, se sont retirées le 21 septembre 2020. Nous tenons à exprimer notre plus profonde gratitude à Sheilagh et à Doris pour leurs années de service à la FDP. Nous sommes également heureux d'accueillir deux nouveaux membres au sein du conseil, Thomas Jedrej et Julia Gorman. Thomas et Julia possèdent une connaissance approfondie et une vaste expérience du secteur caritatif, et nous avons hâte de travailler avec eux. De plus, Nicole Nakoneshny a accepté le poste de présidente du conseil d'administration et Thomas Jedrej celui de secrétaire du conseil d'administration.



Thomas Jedrej



Julia Gorman

Avec toute notre gratitude

Au nom du conseil d'administration de la Fondation de dons particuliers, nous souhaitons vous remercier d'avoir donné à la FDP et de créer une tradition de générosité au profit des causes qui vous tiennent à cœur. Intégrer la philanthropie à votre plan successoral et votre plan financier global est une excellente façon d'y parvenir. Comme le 31 décembre approche à grands pas, prenez le temps de faire votre planification fiscale de fin d'année et n'oubliez pas que les dons de charité sont une bonne façon de réduire l'impôt et de le rediriger vers des causes qui sont importantes pour vous. Pour obtenir de l'information sur différentes stratégies de planification fiscale des dons de charité, communiquez avec votre conseiller TD ou écrivez à joanne.ryan@td.com.



N'hésitez pas à nous faire part de vos questions et de vos commentaires.
Veuillez les adresser à joanne.ryan@td.com ou composer le **416-308-6735**.

Jo-Anne Ryan, vice-présidente, Philanthropie, Services-conseils Gestion de patrimoine,
Gestion de patrimoine TD et Directrice générale, Fondation de dons particuliers

gestiondepatrimoine.ca/donsparticuliers | twitter: [@JoAnneRyan_TD](https://twitter.com/JoAnneRyan_TD)



Au 30 septembre 2019. Les témoignages aux présentes n'ont pas été sollicités. Leur version écrite a été revue et approuvée aux fins de publication.

The information contained herein has been provided by TD Wealth and is for information purposes only. The information has been drawn from sources. Les renseignements aux présentes ont été fournis par Gestion de patrimoine TD à des fins d'information seulement. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies fiscales, de placement ou de négociation devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Tous les produits et services de tiers mentionnés ou annoncés dans le présent bulletin sont fournis par la société ou l'organisme dont il est fait mention. Bien que ces produits et services puissent s'avérer des outils précieux pour l'investisseur indépendant, Gestion de patrimoine TD ne recommande aucun de ces produits et services en particulier. Ce n'est que par souci de commodité pour ses clients que Gestion de patrimoine TD met à leur disposition les produits et services de sources externes mentionnés. Gestion de patrimoine TD ne sera tenue responsable d'aucune réclamation ou perte et d'aucun dommage découlant de quelque façon que ce soit de leur achat ou utilisation. Les services de la Fondation de dons particuliers, une société de bienfaisance indépendante sans but lucratif, sont offerts en collaboration avec Gestion de patrimoine TD. Gestion de patrimoine TD représente les produits et services offerts par TD Waterhouse Canada Inc., Gestion privée TD Waterhouse Inc., Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Banque Toronto-Dominion) et Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD (offerts par La Société Canada Trust). Toutes les marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. MD Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.